

LES SOCIETES COOPERATIVES DE PRODUCTION DE CACAO : ACTRICES DU DEVELOPPEMENT LOCAL A MEAGUI DANS LE SUD-UEST IVOIRIEN

Zahouela Marcelin SIAGBE*,

Assistant, Université, PELEFORO GON COULIBALY de Korhogo
(Côte d'Ivoire), drsiagbe@gmail.com

Djénan Marie Angèle KARAMOKO*,

Assistante, Université de SAN-PEDRO (Côte d'Ivoire),
drdjenan@gmail.com / djenan.karamoko@usp.edu.ci

Affoua Marie-Rose YAO*,

Assistante, Université Felix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan
(Côte d'Ivoire), marielois@live.fr

*Membres de l'Equipe de Recherche Espace Système et Prospective
(ERESP)

RESUME

La sous-préfecture de Meagui est située au sud-ouest de la Côte d'Ivoire et fait partie de la nouvelle boucle du cacao. De par ses atouts physiques, elle est propice à la forte production de cacao qui est l'activité dominante. Le secteur du cacao est donc organisé en sociétés coopératives. Les retombées financières de cette culture concourent à l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations de ladite localité. La présente communication se propose de montrer l'apport des sociétés coopératives de production de cacao dans le développement de la sous-préfecture de Meagui. Pour ce faire l'approche adoptée s'articule autour de la recherche documentaire, l'observation directe et les enquêtes de terrain menées aux mois Août, Septembre et Octobre 2022. L'analyse met en relief un apport important des sociétés coopératives dans l'aménagement socio-économique et culturel de ladite localité. Les aménagements socio-économiques sont en effets les infrastructures routières et hydrauliques puis les équipements socio-collectifs de développement (éducation, santé, religieux). Elles participent à la lutte contre la pauvreté dans l'espace rural par la mise en place des activités économiques majoritairement basées sur l'agriculture et des actions sociales à l'endroit des planteurs de cacao. Par ailleurs, la demande sociale reste insatisfaite dans les localités de

Meagui. La faiblesse de l'impact de l'apport de ses sociétés coopératives émane des diverses contraintes financières et de l'instabilité du prix d'achat du cacao bord champ. L'objectif de cette étude est de montrer que le développement local de Meagui peut être atteint si les populations s'organisent selon leurs activités pour leur propre bien être.

Mots-clés : Cacao - Société coopérative - Développement local – Meagui –Economie- Côte d'Ivoire

Abstract

The sub-prefecture of Meagui is located in southwestern area of Côte d'Ivoire and is part of the new cocoa loop. Due to its physical assets, it is conducive to high cocoa production, which is the dominant activity. The cocoa sector is therefore organised into cooperatives. The financial benefits of this crop contribute to the improvement of the living conditions of the local population. This communication aims to show the contribution of cocoa cooperative societies to the development of Meagui, sub-prefecture. To do this, the approach adopted is based on documentary research, direct observation and field surveys conducted in field surveys conducted in August, September and October 2022. The analysis highlights the important contribution of cooperative societies to the socio-economic and cultural development of this locality. The socio-economic developments are in effect road and water infrastructures, then socio-collective development facilities (education, health, religious). They contribute to the fight against poverty in rural areas through the establishment of economic activities based mainly on agriculture and social actions for cocoa farmers. In addition, social demand remains unsatisfied in the Meagui localities. The weak impact of the contribution of its cooperative societies stems from various financial constraints and the instability of the purchase price of cocoa at the field. The objective of this study is to show that the local development of Meagui can be achieved if people organize themselves according to their activities for their own well-being.

Keywords: Cocoa - cooperative society - local development - Meagui – Economy-Côte d'Ivoire

INTRODUCTION

La sous-préfecture de Meagui est située dans la région de la Nawa entre San-Pedro (71 km) et Soubré (51 km), dans le Sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Elle est réputée pour être la zone de production cacaoyère la plus importante de ce pays. Selon le point de vue de T.M. ASSI (2012, pp 10-11) : « *Les recettes tirées de la vente du cacao ont favorisé le financement de projets tels que le désenclavement de la sous-préfecture de Meagui au Sud-Ouest ivoirien, qui représente aujourd'hui la nouvelle boucle du cacao. Cette région dont le niveau de production est plus important que celui du Cameroun, 5ème producteur mondial, fournit à elle seule 34 % de la production nationale, soit 15 % de la production mondiale.* »

La sous-préfecture de Meagui est le creuset de retrouvailles et de concentration de plusieurs peuples dont les autochtones Bakwé, les allochtones Baoulé, Agni, Dan, Guéré et des allogènes de la sous-région ouest africaine dominés par les Burkinabés. Ce sont donc des populations rurales qui sont réparties en trois principaux groupes selon leur provenance. Aux autochtones (3,75%) se sont ajoutés les migrants nationaux (allochtones, 58,77%) et ceux venus des pays voisins (allogènes, 37,48%) (K.J. YAO et *al*, 2020, p 104). De ce fait, cette population cosmopolite offre plusieurs opportunités d'exercices d'activités économiques sur le territoire de Meagui. Ces activités sont dominées par l'agriculture qui occupe une place majeure après le commerce et les services divers. Cette agriculture est essentiellement axée sur la cacaoculture qui a favorisé la création de plusieurs sociétés coopératives de production et de vente de produits agricoles, le développement de petits commerces, la réalisation d'infrastructures et équipements de base. Aussi, ces sociétés coopératives des planteurs de cacao investissent dans de multiples actions et projets de développement pour satisfaire leurs besoins.

Au regard de ce qui précède, cette étude a pour objectif principal de mettre en lumière les actions et projets de développement réalisés par les sociétés coopératives de production de cacao dans cette circonscription administrative.

A la question de l'identification des actions et projets de développement, les préoccupations de recherche qui s'imposent sont les suivantes :

- Quels sont les acteurs des sociétés coopératives de production de cacao à Meagui ?

- Quelles sont les actions de développements réalisés dans le cadre de la lutte contre la pauvreté ?

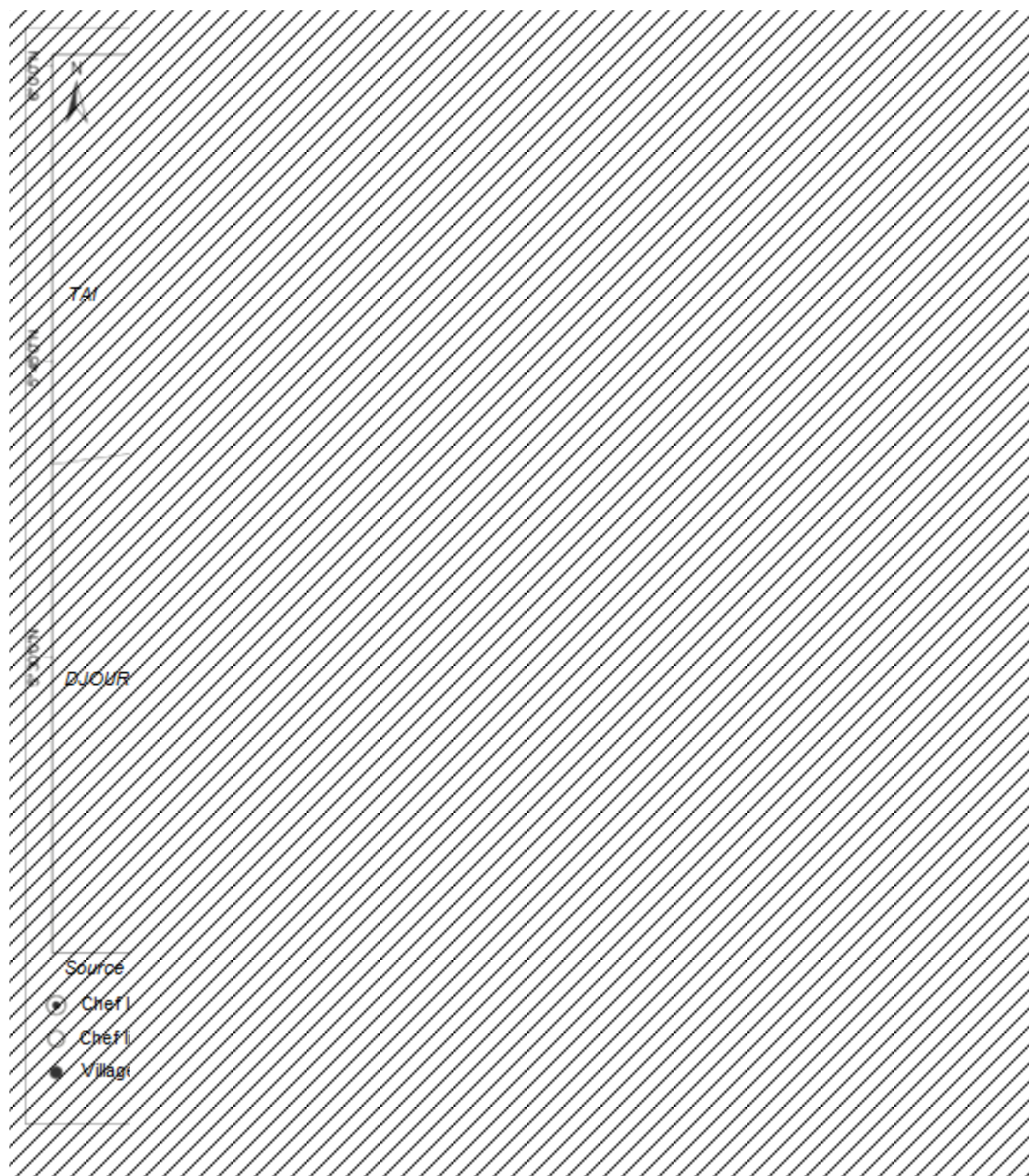
Pour mener à bien cette étude, la démarche méthodologique adoptée repose sur la documentation, l'observation directe et l'enquête. Après l'explication de la méthodologie, les résultats et la discussion seront présentés avant de proposer une conclusion.

2- METHODOLOGIE

2- 1- La présentation de l'espace d'étude

Le département de Meagui (cf. figure 1) fait partie de la grande région de la Nawa. Cette région comprend les départements de Buyo, Meagui et Soubré qui est le chef-lieu de région. Elle est située dans la zone forestière du Sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Elle compte trois sous-préfectures dont Oupoyo, Gnamagui et Méagui, qui constitue la seule commune au chef-lieu du département. Le département de Meagui est limité au Nord par le département de Dapeoua ; au Nord-est par Soubré ; à l'Est par les départements de Okouyo et Grihiri ; à l'Ouest par Djouroutou et Taï ; au Sud par Gabiadjé et au Sud-ouest par le département de Doba. Le département de Méagui couvre une superficie de plus 3500 km² et sa population est estimée à 320 975 habitants (RGPH, 2014). C'est une zone fortement arrosée avec une pluviométrie annuelle comprise entre 1200 mm et 1600 mm de pluie par an et un climat du type subéquatorial bimodal. Le département de Meagui est traversé du Nord au Sud, dans sa partie Est par le fleuve Sassandra dont les principaux affluents sont les rivières Goh et Hana. Ce département, à l'instar de la zone forestière ivoirienne, a développé l'agriculture depuis la période coloniale jusqu'aujourd'hui. Pour ce faire, la végétation initialement caractérisée par une forêt dense sempervirente humide dans les années 1980, a fait place en seulement trois décennies, à de vastes plantations de cultures pérennes (café, cacao et hévéa).

Figure 1 : Carte de présentation de la zone d'étude



2-2- Matériels et méthodes

La collecte des données pour cette étude s'est appuyée sur la recherche documentaire. Elle a consisté à consulter des ouvrages, des thèses, des mémoires et bien d'autres documents scientifiques. Cette phase s'est effectuée en visitant les différentes bibliothèques que sont la bibliothèque centrale de l'université Félix Houphouët-Boigny, la bibliothèque de l'Institut de Géographie Tropicale (IGT), de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), la bibliothèque de l'Institut de Recherche en Développement (IRD), la bibliothèque de l'Université PELEFORO GON COULIBALY de Korhogo. Nous avons également consulté des rapports annuels des responsables (directeurs et présidents du conseil d'administration) de coopératives de cacao de cette localité. Les données statistiques émanant de la direction régionale du Conseil café-cacao de la Nawa et la direction départementale du ministère de l'agriculture de Meagui.

L'apport de ces structures en matière de documentation a été capital dans l'élaboration et la rédaction de notre article.

La collecte de données a également consisté à avoir des entretiens avec des producteurs de cacao et des responsables de coopératives. Nous avons eu des entretiens avec les agents de la mairie de Meagui. Les autorités administratives (sous-préfet et préfet) de Meagui nous ont accordé des séances de travail sur l'apport des sociétés coopératives dans le développement local. L'inspection de l'enseignement primaire également a été l'objet de notre enquête où nous nous sommes entretenus avec le conseil principal et responsable de la Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DSPS). Cette rencontre nous a permis de connaître les écoles primaires entièrement réalisées par les producteurs de cacao ou avec apport de coopératives. Ensuite, nous avons eu des entretiens avec les agents du district sanitaire et la direction des impôts de Meagui. A la direction des impôts, il a été question des différentes taxes et impôts perçus par l'Etat sur les entreprises coopératives agricoles de la zone d'étude.

Quant à l'observation directe, elle s'est déroulée lors de nos visites dans les localités de production du cacao en milieu rural. Après avoir recueilli des informations auprès des acteurs de l'économie cacaoyère de Meagui et vu le nombre pléthorique des sociétés coopératives de production de cacao, nous avons opté pour le choix raisonné en sélectionnant des entreprises à enquêter. Les localités visitées sont Sofoci-Louhiri, Pogreagui, Touagui 2 et Méagui.

Lors de nos séjours dans les localités enquêtées, nous avons eu des entretiens avec les populations résidentes afin d'obtenir des informations sur les actions de développement réalisées et les projets de lutte contre la pauvreté, réalisés par les coopératives en question. Pour atteindre notre objectif nous avons constitué un échantillon basé sur le choix raisonné. Nous avons interrogé 150 individus suivant les critères du sexe, de l'âge et de la profession des enquêtés (voir tableau 1). Cet échantillonnage nous a permis de savoir que les personnes interrogées sont consentantes pour les travaux champêtres et que la population agricole de la sous-préfecture est majoritairement adulte. Pour dire que les travaux de la cacaoculture dans cette zone n'est pas le fait des enfants.

Tableau 1 : La composition de l'échantillon enquêté

Critères de l'échantillon	Sexe	Age	Profession
90 individus enquêtés	60 Hommes	40 adultes	50 Producteurs
		20 jeunes	10 PME
	30 Femmes	20 adultes	15 Productrices
		10 jeunes	15 PME

Source : Nos enquêtes 2022. SIAGBE Z.M. et AL

Les données recueillies ont été traitées en fonctions de leur nature. En effet, nous avons eu recours au traitement de l'information cartographique sous ArcGis 2.10 (la localisation de la zone d'étude). Quant aux données quantitatives et qualitatives, elles ont été examinées par les logiciels Excel et Word. Le traitement de ces données a permis de dégager des résultats sur les acteurs des sociétés coopératives de productions de cacao à Meagui ; les actions de développement et de lutte contre la pauvreté, réalisées par ces sociétés coopératives et la contribution de la cacaoculture de Meagui à l'économie nationale.

3-LES RESULTATS DE L'ETUDE

Pendant longtemps, l'Etat est resté le véritable moteur du développement par son soutien à l'encadrement administratif, agricole, aux infrastructures et équipements socio-collectifs, afin d'impulser un véritable développement dans les régions (K. ATTA, 1996, p 2). Ainsi, l'agriculture occupe une place de choix dans l'économie du département de Meagui car elle emploie plus 80 % de la population

active. Elle demeure l'activité principale par l'intérêt que lui accorde la population surtout en zone rurale. Partant de ce qui précède, nos recherches menées auprès des acteurs de l'économie cacaoyère ont permis d'obtenir les résultats susmentionnés. Ils s'articulent autour des acteurs des sociétés coopératives de productions, des actions de développement réalisées en milieu rural et urbain, des projets de lutte contre la pauvreté et la contribution du cacao de Meagui à l'économie du pays.

3-1- Identification des sociétés coopératives de productions de cacao à Meagui

De nos investigations, il ressort que différents profils constituent les acteurs des coopératives de production de cacao. Ces sociétés sont structurées en entreprises de plusieurs membres dont chacune joue un rôle bien déterminé dans la chaîne de la production cacaoyère. En effet, comme toute entreprise fiable, les sociétés coopératives ont une gouvernance assurée par un Président du Conseil d'Administration (PCA) ayant au moins le niveau du baccalauréat. Elles sont également dotées d'un siège social (cf., photo 1) administré par un directeur respectant les mêmes critères que le PCA. Il est aidé par un personnel de bureau et de terrain. Ensuite, nous avons les producteurs qui en sont les membres actifs de l'entreprise. Ces membres actifs sont les planteurs de cacao. Ils constituent la main-d'œuvre du travail de l'entreprise vivant en milieu rural dans les localités. Aussi, elles sont équipées de moyens logistiques adaptés à leurs activités.

Photo 1 : Siège d'entreprise coopérative à Meagui (Sofu-Louhiri)



Source : cliché D.M.A. Karamoko, 2022

Par ailleurs, les sociétés coopératives (cf. tableau 2) procèdent à la production du cacao bord champ par les planteurs en zone rurale. La collecte des fèves de cacao et la commercialisation sont du domaine de la direction de la coopérative.

Tableau 2 : La liste de quelques sociétés coopératives agricoles de Meagui

Numéros	Dénomination	Date de création	Localités
1	Société Coopérative Agricole de Meagui	2022	Meagui
2	Entreprise Coopérative des Agriculteurs de Meagui	2004	Progréagui
3	Société Coopérative des Femmes du Vivrier de Meagui	2015	Meagui
4	Société Coopérative Agricole Bekanti de Meagui	NP	Meagui
5	Coopérative agricole pour le développement durable D'oussoukro	NP	Oussoukro
6	Collectif des producteurs de sofoci-louhiri	NP	Louhiri
7	Société coopérative agricole de toadji	NP	Taodji
8	Société Coopérative Simplifiée Agricole Nongtaaba De Meagui	NP	Meagui
9	Société agricole d'Achat de cacao de Meagui	2021	Meagui
10	<i>Société Coopérative Agricole des Producteur de Cacao de Broukro</i>	2006	Broukro

- Source : Nos enquêtes, 2022 ; NP=Non parvenu

Le tableau 2 montre la situation géographique et les dates de création de ces sociétés coopératives. Chacune d'elle est composée au minimum

de 100 membres. Selon nos enquêtes, le revenu moyen d'un agriculteur de cacao varie entre 400 000 francs CFA et 1 000 000 de francs CFA en fonction de la taille des plantations de cacao (de 1 hectare à 50 hectares) que le prix bord champ est fixé par le gouvernement ivoirien. Ainsi le revenu de la vente de cacao d'une coopérative oscille autour de 20 000 000 de francs CFA. Ce revenu revient en partie aux paysans et la seconde moitié est utilisée pour la réalisation de projet de développement qui sont mentionnés tout le long de ce document. Au cours des investigations nous avons pu obtenir la production de la campagne de cacao 2021-2022 du département de Méagui (cf. tableau 3).

Tableau 3 : Volume de production de la campagne 2021-2022 du département de Méagui

CAMPAGNES	Production de Cacao commercialisé en Kg	Prix garantis aux producteurs en Fcfa	Somme totale recouvrée en Fcfa
2021-2022	57 057 373	825	47 072 332 725

Source : Nos enquêtes 2022, chiffre du conseil café cacao de la région de la Nawa (2021-2022)

A l'analyse du tableau 3, nous constatons une forte production de fèves de cacao dans le département de Meagui. Ce qui se traduit par un flux monétaire important dans la zone. Ces revenus des producteurs pris individuellement et ceux de sociétés coopératives vont susciter l'installation de plusieurs structures bancaires et financières pour réguler le flux financier. L'action des sociétés coopératives de production de cacao va faire de la ville de Meagui un pôle économique très dynamique du pays. Ce dynamisme économique est assuré par l'ouverture de nombreuses banques dans cette cité paysanne. Les structures bancaires et financières présentes sont la Société Ivoirienne de Banque (SIB), *ECOBANK*, la Banque Atlantique de Côte d'Ivoire (BACI), la Banque Nationale d'Investissement (BNI), la Banque Populaire et la Coopérative d'Epargne et de Crédit (COOPEC).

Par ailleurs, il faut noter que ces entreprises agricoles pour mieux vendre leur produit s'attachent à des partenaires extérieurs ou des chocolatiers internationaux. A l'issue de ces partenariats, des projets de développement et des actions de lutte contre la pauvreté sont financés par ces derniers en vue de contribuer au bien-être des paysans. Ainsi,

les coopératives deviennent des actrices du développement dans les localités où elles exercent leurs activités. Elles vont financer les projets d'appui à la communauté qui sont entre autres la construction des infrastructures routières, hydrauliques et des équipements socio-collectifs de développement. Les projets de lutte contre la pauvreté sont aussi financés par les partenaires des coopératives afin d'apporter un niveau de vie décent dans les zones de production de cacao. Ces financements transitent par les sociétés coopératives.

3-2- Les actions de développement réalisées par les sociétés coopératives de production de cacao à Meagui.

Les recherches orientées sur les apports de l'économie cacaoyère dans les localités de Meagui, ont permis de relever plusieurs types de réalisations à l'actif des sociétés coopératives de production de cacao. Au niveau de cette ville les sociétés coopératives ont contribué à la réalisation des infrastructures socio-économiques de développement. Il s'agit notamment des infrastructures routières (reprofilage des routes et construction des ponts) en campagne. Elles octroient de l'eau potable en zone rurale et urbaine. Nous notons également leur contribution à la réalisation des équipements socio-collectifs de développement (éducatifs, sanitaires et religieux) dans l'espace de Meagui.

3-2-1- Les actions réalisées au niveau des infrastructures socio-économiques de développement

L'infrastructure socio-économique se définit comme l'ensemble des installations territoriales nécessaires et indispensables pour assurer le bien-être social de la population. Elle propulse et soutient la croissance économique dans un espace donné (Z. M. SIAGBE, 2019, p 292). En effet, la route matérialise la structuration de l'espace géographique. Elle est, par sa qualité, « le moteur des transactions économiques, des déplacements ou mouvements au sein d'une région et entraîne la vie de celle-ci » (E. BOSSON, 2013, pp 220). Comme le dit un adage populaire « la route précède le développement ». Dans la même veine d'idée, les sociétés coopératives de production de cacao des localités de Meagui procèdent au reprofilage des voies de communications existantes dans les campagnes (photo 2). Elles contribuent également à l'ouverture de nouvelles routes entre certaines localités restées longtemps enclavées (photo 3). Elles construisent des ponts et dalots sur les routes afin de les rendre plus praticables ; de faciliter la collecte et l'acheminement des fèves dans la ville de Meagui

où se trouvent les magasins de stockages. Nous affirmons avec exactitude que les localités de Meagui doivent leur désenclavement aux actions des coopératives de production de cacao de ladite localité.

Photo 2 : Reprofilage de route à Poréagui



Source : Cliché Z.M. SIAGBE, 2022

Photo 3 : ouverture de voie à sofoci



Source : Cliché Z.M. SIAGBE, 2022

Après avoir évoquées les réalisations des infrastructures routières, nous notons également l'apport des sociétés coopératives dans le domaine de l'hydraulique villageoise dans l'espace rural. Le nombre excessif de campements (2145, RGPH 2014) dans la

circonscription administrative ne permet pas de les équiper tous en château d'eau. Pour remédier au problème d'eau dans les zones rurales, les sociétés coopératives ont financé la réalisation de plusieurs châteaux d'eau (photo 4) et des pompes à motricité humaine (photo 5). La photo 5 montre une cérémonie de remise de cet ouvrage par la direction de la coopérative, en présence des autorités administratives et des populations concernées. En ce qui concerne la zone de campagnes et surtout les campements, elles apportent l'eau potable par la réalisation des forages modernes (photo 6).

Photo 4 : Château à Louhiri



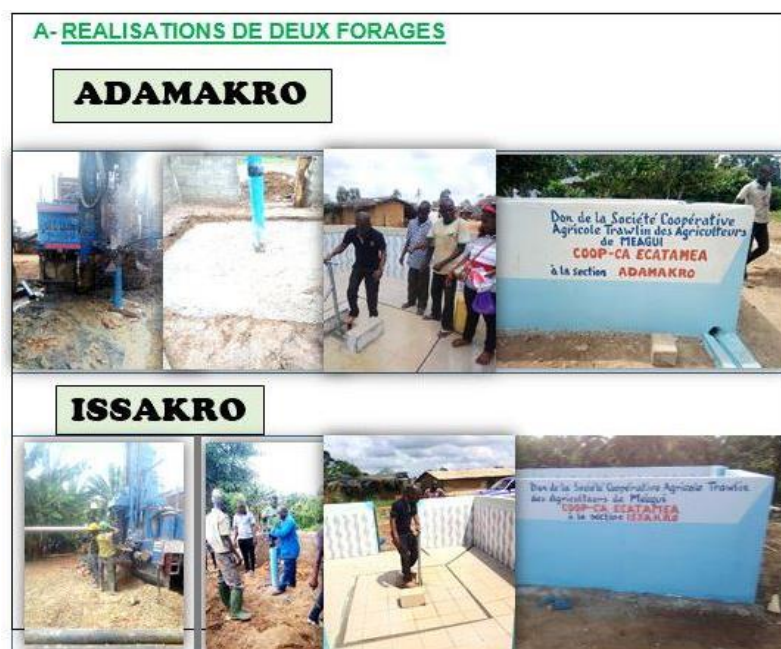
Source :Cliché A.M.R. Yao, 2022

Photo 5: Une pompe à motricité humaine à Porégreagui



Source :Cliché Z. M. SIAGBE, 2022

Photo 6: Forages réalisés à Adamakro et Issakro Meagui



Source : Cliché Direction Coop-Ca ECATAMEA

3-2-2- Les principaux acteurs dans la réalisation d'équipements socio-collectifs de développement

Les établissements primaires sont les équipements scolaires majoritaires dans notre espace d'étude. Il faut noter que la plupart des villages et campements abritent au moins une école primaire ou groupe scolaire. Ces établissements ont, pour certains, des structures complètes de 6 salles de classe ou incomplètes pour d'autres avec le nombre de salles inférieur au niveau d'étude. Selon les chiffres de la statistique scolaire de l'Inspection de l'Enseignement Primaire de la sous-préfecture de Meagui, elle compte 104 établissements primaires en 2022 (cf. tableau 4). Ils sont inégalement répartis sur l'ensemble des localités. Le tableau 3 présente la répartition des établissements primaires selon les acteurs de réalisations en 2022 dans l'inspection primaire.

Tableau 4 : Répartition des écoles primaires et structures de réalisation

Structure de réalisation	Nombre d'écoles	Pourcentage
Mutuelle de paysans	71	68,26%
Privé et confessionnelle	5	4,80%
Etat ou la Mairie	28	26%
Total	104	100%

Source : *Chiffre de l'inspection primaire de l'éducation, nos enquêtes 2022*

L'analyse du tableau montre une prédominance des mutuelles de paysans et de coopératives de production du cacao dans la réalisation des équipements éducatifs primaires dans les localités de Meagui. Selon le tableau 4 ci-dessus mentionné, nous constatons que les planteurs de cacao contribuent majoritairement ; soit 68,26 % à l'équipement éducatif et à l'instruction de leurs progénitures en zone rurale. Pour cela, ils bénéficient de l'accompagnement des partenaires internationaux qui aident au financement de la construction des établissements en milieu rural (photo 7). Par ailleurs, la plupart des établissements primaires ont en leur sein des habitations pour les instituteurs. Ces habitations sont construites par les planteurs de cacao. Il faut ajouter également la présence des cantines scolaires construites et équipées sur fonds des paysans.

Photo 7 : Vue aérienne de l'Ecole primaire publique de petit sentier à Meagui



Source : *Nos enquêtes 2022, cliché Coopérative des Producteur de Sofoci Louhiri (CPSL)*

Dans l'espace d'étude, les sociétés coopératives participent également à la création des établissements privés d'enseignement secondaire général. La coopérative (SCAES) est fondatrice d'un collège privé à Touadji 2. Cet établissement a ouvert ses portes pendant la rentrée scolaire 2022-2023. Il fonctionne en respectant toutes les lois et règles fixées par l'Etat ivoirien. Aussi, il accorde des privilèges aux enfants des membres de la coopérative fondatrice. En effet, il réduit de moitié les frais d'inscription de ces derniers et les autorise à suivre les cours sans auparavant s'en acquitter. Ainsi les parents concernés par ce privilège payent les frais d'inscription seulement après la campagne cacaoyère, lors de la remise des soldes aux paysans. De même, les pensionnaires reçoivent des kits scolaires de façon gratuite offerts par la coopérative.

Au niveau des équipements socio-collectifs, certaines coopératives ont œuvré dans la construction des centres de santé ruraux et des dispensaires de première nécessité dans leur zone d'exercice pour apporter les soins aux membres des coopératives et à la population résidente. Il convient de noter que la plupart des zones de productions de cacao dépendait du Centre de Santé Urbain (CSU) de Méagui. L'œuvre de ces coopératives locales permet de rapprocher les structures sanitaires des populations rurales qui n'ont plus à se déplacer sur une longue distance pour des soins de santé. Elles abritent en leur sein des maternités évitant ainsi les évacuations des femmes enceintes pendant les périodes d'accouchement. Il ressort qu'après la construction des équipements éducatifs et sanitaires les sociétés coopératives les lèguent à l'Etat ivoirien afin d'affecter du personnel de qualité pour assurer le service.

3-3- Les projets de lutte contre la pauvreté, réalisés par les sociétés coopératives de production de cacao à Meagui.

A côté de la mise en place d'infrastructures et d'équipements, les sociétés coopératives de production de cacao à Meagui initient des projets de lutte contre la pauvreté, axés sur la diversification des sources de revenus des paysans. Elles sont donc source de création d'emplois en milieu rural et surtout dans les centres urbains ou semi-urbain.

3-3-1- La diversification des sources de revenus des paysans

A Meagui, nous avons relevé plusieurs projets de développement s'inscrivant dans la lutte contre la pauvreté à l'actif des sociétés

coopératives de production de cacao. Ces actions sont consignées dans le tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5 : Les actions de lutte contre la pauvreté des sociétés coopératives

Types d'action	Effectifs	Proportion (%)
Le renouvellement des plantations	45	50%
Le financement de l'achat des semences de nouvelles variétés de cacao	NP	NP
La création de nouveaux champs de cacao	26	28,8%
Diversification agricole	90	100%

Source : Nos enquêtes, 2022

Le tableau 5 présente les actions de lutte contre la pauvreté des sociétés coopératives

Le financement de l'achat des semences de nouvelles variétés de cacao étant le fait des bailleurs de fond, les montants ne furent pas mis à notre disposition pour des raisons de confidentialité.

Avec l'appui financier des partenaires extérieurs les sociétés coopératives s'activent au renouvellement des plantations de plus en plus vieillissantes, soit 50% de ces plantations conformément à notre échantillonnage. Elles financent l'achat des semences de nouvelles variétés de cacao dans les centres de recherche tel que le Centre National de la Recherche Agronomique (CNRA) pour les octroyer aux paysans membres des coopératives. Elles procèdent également à la création de nouveaux champs (28,8%) avec de nouvelles techniques de cultures pour lutter contre la maladie du (*solenshoot*) qui sévit dans le département. Cette opération a été pilotée par le projet BARCO et siégé

à la Société Coopérative avec Conseil d'Administration de Norbert-Carrefour (SOCANC). Ce projet a permis de créer plusieurs parcelles de champs avec barrière pour freiner l'évolution de la maladie au sein du verger déjà contaminé. La Société Coopérative avec Conseil d'Administration du Collectif des Producteurs de Sofoci-Louhiri (CPSL) avec l'aide du projet *RICOVER-AFRICA FAIRTRADE* ont financé la formation et l'installation de 90 planteurs membres (soit 100%) dans le domaine de la production du maraîcher et de l'élevage de la volaille en vue diversifier le revenu des paysans. Ces revenus s'élèvent à au moins 100 000 francs CFA et aident les paysans à subvenir à leurs besoins primaires.

3-3-2- La contribution à l'autonomisation des femmes

Les sociétés coopératives cacaoyères ont un apport important dans l'autonomisation des femmes du département de Meagui. Les 30 femmes enquêtées ont attesté que ces sociétés agricoles contribuent à leur autonomisation. En ce sens qu'elles sont capables d'apporter de l'aide financière à leur famille. En outre, la Société Coopérative avec Conseil d'Administration du Collectif des Producteurs de Sofoci-Louhiri (CPSL) avec l'aide du projet *Ricover-Africa Fairtrade* a financé l'association des femmes et installé des fermes de poulet et de pintade dans les localités de Sofoci –Louhiri et Méagui. Dans le même souci de l'autonomisation des femmes de la coopérative, La Coopérative des Producteurs de Sofoci- Louhiri (CPSL) a financé la formation et l'installation des femmes dans le domaine de la production du beurre de cacao (photo 8). Pour cela elle a financé la construction de l'unité de transition agroécologique de la coopérative (photo 9). Cette unité transforme une partie de la production de la coopérative avant l'exportation vers les partenaires extérieurs. Elle emploie des femmes rémunérées mensuellement. Les bailleurs de fonds via les sociétés coopératives de productions de cacao financent ces projets dans l'objectif de diversifier les sources de revenus des membres de la coopérative.

Photo 8 : Ouvrières de la fabrique du beurre de Cacao à Sofoci-Louhiri Meagui



Source : Cliché D.M.A. Karamoko, 2022

Photo 9 : site de transition agroécologique



Source : Cliché A.M.R. Yao, 2022

3-3-3- Les sociétés coopératives de production de cacao source d'emploi à Meagui

Les sociétés coopératives de production de cacao de Meagui sont constituées en entreprise privée. A cet effet, elles offrent plusieurs types d'emplois à la population. A savoir des acheteurs de produits installés dans la ville, des manutentionnaires chargés d'embarquer et décharger

les sacs de cacao dans les camions (Voir photo 10), des transporteurs et courtiers qui sillonnent les campagnes de production et les villes d'accueils des produits. Nous avons déjà ci-dessus mentionné que les coopératives emploient du personnel administratif, des ouvriers et techniciens pour garantir la bonne marche de l'entreprise. Ces dernières sont dotées de conseils d'administrations. Pour le fonctionnement des bureaux des sièges, elles emploient des bureaucrates constitués de secrétaire, de comptable, de gérant et des membres du conseil d'administration. Il faut ajouter, les chauffeurs des véhicules de collecte du cacao dans les campagnes pour la ville de Meagui et les conducteurs de remorques chargées d'évacuer sur le port de San-Pedro et chez les filiales des partenaires extérieurs (Cargill, Olam etc.). Il faut noter également la présence de pisteurs au sein des coopératives dont le rôle est de procéder à la collecte du produit et à donner l'information à l'administration. Chaque coopérative emploie au moins un magasinier, un agent peseur et un agent de sécurité. Par conséquent, toutes ces ressources humaines contribuent à la vie et au fonctionnement de la ville de par ses activités et pratiques urbaines en tant que producteurs et consommateurs de biens et services urbains (J.P. BEHIRA, 2016, p 121).

Photo 10 : Ouvriers de coopérative chargeant une remorque à Meagui



Source : Cliché Z.M. SIAGBE, 2022

4- DISCUSSION

La présente étude a porté sur les sociétés coopératives de production de cacao dans l'espace de Meagui.

En ce qui concerne le monopole de la commercialisation du cacao bord champ, notre étude partage les mêmes résultats que S.P.TAPE (2012, p 157-158) qui relève que « pour le binôme café/cacao, bon nombre d'opérateurs économiques privées et de nombreuses sociétés nationales et multinationales opèrent dans le bas-Sassandra littoral après la libéralisation du secteur ». Elle évoque également l'apport remarquable de ses coopératives dans ce domaine. Pour la commercialisation du cacao G.P. GUELE (2016, p 95) fait la même remarque selon laquelle la collecte du café et du cacao dans le département d'Oumé est aux mains des coopératives et des opérateurs privés. Son étude dénombre 70 sociétés coopératives qui exercent régulièrement dans ce domaine. En effet, nous sommes parvenus aux mêmes résultats en ce qui concerne le nombre pléthorique de coopératives dans les localités de Méagui détenant le monopole de la commercialisation du cacao. Ces coopératives sont estimées à plus de 84 dans ledit département.

La contribution des sociétés coopératives de production aux taxes et aux impôts de l'Etat est relevée par notre étude. Cette contribution avait été préalablement évoquée par S.P. TAPE (2012, p 161). Elle affirme en ces mots : « La commercialisation des produits agricoles comme le café et le cacao est gérée par les GVC et par des acheteurs agréés. Ces derniers sont majoritairement dioulas et libanais. Ces acheteurs de produits paient des taxes aux services des impôts en raison de l'unicité des caisses étatiques. Ces taxes prélevées sont redistribuées plus tard par les services des impôts entre l'Etat, les conseils généraux et les municipalités. L'activité agricole génère donc des devises qui participent relativement au développement urbain des localités étudiées ».

Du reste, cette étude a permis d'avoir un aperçu du rôle capital de la cacaoculture dans le développement local de Meagui. En effet, l'Etat ivoirien a été longtemps l'acteur principal du développement rural et urbain. A partir des années 1980, il va adopter une nouvelle politique d'aménagement du territoire basée sur la décentralisation dont l'un des principes est la valorisation des ressources locales des entités administratives dans leur processus de développement. C'est ce sens que D.M.A. KARAMOKO (2019, p20-21) affirme que : « *la décentralisation est un procédé par lequel l'Etat crée des collectivités territoriales et octroie à celles-ci des compétences y compris la liberté des populations à gérer leurs propres affaires considérées comme d'intérêt local* ». Pour elle la mission de la décentralisation est de promouvoir l'initiative privée, de rendre responsable les acteurs locaux

et les populations locales dans le processus de développement de leur milieu de vie. Les résultats de notre étude corroborent avec cette vision étatique. Parlant de l'agriculture, elle est perçue comme le pilier du développement dans notre zone étude. Cette même idée est partagée par A.A. HAUHOUOT (2002, p 146) selon qui l'Etat tire sa principale ressource de l'exportation des produits agricoles. En Côte d'Ivoire, l'agriculture est dominée par le binôme café-cacao qui se cultive dans les régions forestières où se situe Meagui. En effet, l'agriculture mobilise d'importants revenus qui participent à l'amélioration du cadre de vie et à des investissements collectifs. L'étude menée par G.P. GUELE (2016, p33-34) sur le thème : « *Activités économiques et structuration de l'espace dans le département d'Oumé Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire* », parvient aux résultats selon lesquels dans un pays à vocation agricole comme la Côte d'Ivoire, l'agriculture est l'élément catalyseur de l'éclosion des autres types d'activités et joue par conséquent un rôle déterminant dans le développement. Notre étude est une parfaite illustration de cette assertion dument constatée dans les localités de Meagui. Cette importance de l'activité agricole a été prouvé par J.L. BOUTILLIER (1960, p49-50) dans son étude socio-économique sur la subdivision de Bongouanou. L'Etat ivoirien s'est longtemps soucie du bien-être des paysans a tel enseigne qu'il a œuvré à l'organisation de ceux-ci en Mutuel et union sous le vocable de Groupement à Vocation Coopérative (GVC). De nos jours ces groupements sont appelés sociétés coopératives agricoles. Elles sont impliquées en majorité dans la commercialisation et la collecte de la production du cacao et sa commercialisation dans les zones de cultures. Notre espace d'étude n'est pas en marge de cette situation. Ainsi la gestion des exportations a permis d'opérer des prélèvements importants qui ont servi au financement de vastes programmes d'investissements. La Côte d'Ivoire s'est dotée d'infrastructures économiques et sociales classées parmi les meilleures de l'Afrique au sud du Sahara (E. BOSSON, 2013, P 55). Il note que : « *Les recettes fiscales procurées à l'Etat sur les exportations du café et du cacao sont substantielles. Elles sont affectées en partie au Budget Général, au Budget Spécial d'Investissement (BSIE) et à la Caisse Autonome d'Amortissement. Pour l'auteur c'est grâce au café et cacao que l'on a pu lancer les deux grandes opérations de développement intégré : L'Aménagement de la Vallée du Bandama (AVB) et l'Aménagement de la Région du Sud-ouest (ARSO)* ».

Nous pouvons affirmer que les revenus du Cacao ont aussi impacté le département par le biais du projet ARSO. E. BOSSON (2013, p73), mentionne que l'on doit à ces deux spéculations (café-cacao) le financement du développement de la majorité des villages des deux départements (Adzopé et Bongouanou). Il ajoute que pendant la période faste, la modernisation des villages, leur équipement, le financement d'ouvrages d'intérêt collectifs en un mot, le financement du développement a été essentiellement assuré par les populations locales (E. BOSSON 2013, p 77). Dans notre cas, les sociétés coopératives représentant les populations locales sont les piliers du développement dans cette localité, ce qui est en adéquation avec la thèse d'E. BOSSON (2013). Nos résultats parlant des offres d'emplois urbains rejoignent ceux de J.P. BEHIRA (2016, p 121) qui stipule que la coopérative a créé des emplois d'acheteurs de produits installés en ville, des manutentionnaires, des transporteurs et des courtiers. Comme celle de Meagui, les populations d'Agnibilékro, grâce à des coopératives agricoles et surtout à des mutuelles de développement ont réalisé un certain nombre d'équipement, dans divers domaines principalement dans le domaine scolaire en vue d'appuyer les efforts de l'Etat. Ce sont les revenus générés par la vente du café et du cacao que ces équipements ont été financés par les populations locales (J.P. BEHIRA, 2016, p 185). Ceci vient confirmer les travaux de l'historien M. KEITA (2010, p 233) selon lesquels les planteurs de café et cacao ont participé à la construction des écoles et des centres de santé dans la région de l'Agneby entre 1909 et 1958. Les ressources générées par cette activité servent également à des œuvres sociales ; elles financent la participation des villageois aux projets de création d'infrastructures rurales (puits, écoles, dispensaires et maternités). A. A. HAUHOUOT (2002, p 167), évoquait déjà l'apport des coopératives à l'équipement socio-collectif du pays en ces termes : *« Tout comme dans le cas des autres équipements socio-collectifs, les charges financières incombent principalement à l'Etat avec la participation des collectivités par le canal des mutuelles de développement, GVC, et des FRAR. Les initiatives paysannes dans l'érection de ces équipements sont parfois intenses mais freinées par l'insuffisance de personnels techniques spécialisées »*.

Notre étude confirme les constats faits par ce dernier dans l'espace de Meagui.

En plus, cette étude nous a permis de constater une accumulation des structures bancaires à Meagui grâce aux activités rayonnantes des

coopératives agricoles. Ce constat avait été déjà relevé par l'étude de M. TROTSKY (2013, p 144). Pour ce dernier, les villes de Soubré et de Meagui cumulent de nombreuses banques nationales et internationales puis des structures financières. Cela s'explique par le flux monétaire généré par la filière cacaoyère et le rôle primordial des sociétés coopératives de production. Ce rôle est également confirmé par notre étude dans l'espace de Meagui.

Au total, les sociétés coopératives de production de cacao ont une contribution non négligeable dans le développement rural et urbain des zones cacaoyères. Mais notre étude a admis des résultats non exhaustifs. Il conviendrait de mener des recherches plus approfondies sur cet outil de développement du monde paysan.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, il ressort que les organisations paysannes ont un apport appréciable dans la réalisation des équipements et des infrastructures ruraux et urbains à Meagui. Au niveau des équipements, le secteur de l'éducation primaire a reçu les plus grands investissements par le biais des sociétés coopératives dans cette collectivité territoriale du sud-ouest ivoirien. Elles participent aux actions de lutte contre la pauvreté en milieu rural en favorisant la diversification des sources de revenus des paysans via leur coopérative.

A terme, leurs actions soulageront financièrement l'Etat qui pourra, dans ces conditions, jouer plus efficacement son rôle d'organisateur et de régulateur du territoire ivoirien. En conséquence, les sociétés coopératives agricoles financièrement autonomes et fortes apparaissent plutôt comme un atout pour le développement des zones de production cacaoyère en Côte d'Ivoire. La redynamisation de ces entreprises paysannes mérite la contribution de tous les acteurs de la production du cacao afin d'apporter des solutions idoines aux problèmes de la pauvreté des campagnes de la Côte d'Ivoire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ASSI TANO MAXIME 2012, *Crise cacaoyère et stratégies des producteurs de la sous-préfecture de Meadji au Sud-Ouest Ivoirien*, Thèse unique de doctorat d'économie rurale, Université Toulouse 2 Le Mirail, 261p.

ATTA KOFFI., 1996, *Les Atouts et les Contraintes de développement de la région du Nord-Est de la côte d'ivoire*, Abidjan ,96 p

BEHIRA JEAN-PAUL, 2016 ; *Les transports et les relations ville-campagnes dans le département d'Agnibilekrou*, Thèse unique de doctorat de Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny Abidjan, 399 p

BOUTILLIER JEAN LOUIS, 1960, *Bongouanou Côte d'Ivoire, Etude socio-économique d'une subdivision*, l'homme d'outre-mer, Editions BERGER-LEVRAULT, ORSTOM, nouvelle série, N°2, 234 p.

BOSSON EBY, 2013, *Contraste de développement dans l'ancienne boucle du cacao en Côte d'Ivoire : Cas des départements d'Adzopé et de Bongouanou*, Université Cocody/Abidjan, IGT, thèse unique de doctorat de Géographie, 439 p

GUELE GUE PIERRE, 2016 ; *Activités Economiques structuration de l'espace dans le département d'Oumé Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire*. Thèse unique de doctorat de Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny de Cocody Abidjan, 331 p

HAUHOLOT ASSEYPO ANTOINE, 2002, *Développement, Aménagement, Régionalisation en Côte d'Ivoire*, Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI), Abidjan, 364 p

KARAMOKO DJENAN MARIE ANGELE, 2019, *Urbanisation, décentralisation et développement local dans le département de Kounahiri*, Thèse unique de doctorat de Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody Abidjan, 293 p

KEITA MOHAMED, 2010, *La culture du café et du cacao et le remodelage de l'espace dans la région de l'Agneby de 1909 à 1958*, Université de Cocody /Abidjan, thèse unique de doctorat en Histoire, 415p.

TROTSKY MEL, 2013, *La décentralisation à l'épreuve de la crise économique en Côte d'Ivoire*. Thèse unique de doctorat de Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny de Cocody -Abidjan, 486 p.

TAPE SOPHIE PULCHERIE, 2012, *Aménagement et gestion des villes côtières du Bas-Sassandra (Côte d'Ivoire) : Cas de Tabou, Grand-Béréby, San-Pedro et Sassandra*. Thèse unique de doctorat de

Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny de Cocody Abidjan, 556 p.

SIAGBE ZAHOUELA MARCELIN, 2019, *Atouts et contraintes du développement de la région du Béré*. Thèse unique de doctorat, Université Felix Houphouët-Boigny de Cocody Abidjan, 402 p.